

qui se clôt sur le règne des contemplatifs, les clercs séculiers sont rejetés. Ils font figure de prémices imparfaites des moines. Leurs concessions vis-à-vis du monde a failli, à l'instar de Ruben le fils incestueux, mettre en péril l'ordonnance générationnelle parfaite, élective et sélective, qui s'élève vers le ciel pour aboutir à la plénitude des temps.

Ces quelques exemples d'arbres spirituels issus de milieux monastiques mettent d'ores et déjà en lumière les diverses fonctions assumées par ces figures. L'arbre de Jean de Stavelot, seul véritable *arbre-ordo*, réaffirme, dès 1432, la cohérence foncière de l'*ordo monasticus* en une image subsumant la diversité des branches issues de Benoît. Les moines-fruits qui prennent place dans la ramure sont conçus à l'image du père, faisant de l'ordre bénédictin un corps végétal fondé sur le principe de la multiplication à l'identique du fondateur. Dans un contexte de *reformatio*, il s'agit non pas de restituer fidèlement l'écoulement continu des siècles depuis les origines jusqu'au temps présent mais d'affirmer au contraire la négation des effets du temps sur une *forma vitae* que l'on souhaite suivre fidèlement « comme au premier jour ». Il en résulte une temporalité choisie mettant en exergue les lieux et les moments de *fondation* et de *restauration*, en édulcorant le reste.

Les arbres de Joachim de Flore, eux, ont un but différent. Celui d'inscrire l'histoire des ordres religieux, et notamment de l'ordre cistercien, dans un vaste plan divin à visée eschatologique. Il s'agit alors de démontrer comment se produit, par volonté divine, la « sélection des espèces » aboutissant à la plus parfaite d'entre elles, fruit d'un long processus. Frère Jean, comme Joachim, font de leur sentiment d'appartenance à un ordre et/ou à une maison particulière le principe même de leurs images : c'est à partir de ce lien fondamental (qui replace le module dans le Tout) que l'historiographie de l'ordre est reconstruite, redessinée.

## L'ARBRE DES CHARTEUX, RAMURE SCRIPTURAIRE D'UN ORDRE RECONCILIÉ

Contrairement à la plupart des autres moines, les Chartreux n'ont pas employé, dans leurs récits de fondation<sup>48</sup>, les métaphores bibliques du grand arbre immortel ou de la vigne luxuriante pour exprimer la fertilité spirituelle de leur ordre et sa croissance exponentielle. Au contraire, l'idéologie cartusienne, reprenant à son compte la parabole de *la porte étroite*<sup>49</sup>, érige comme principe d'excellence un élitisme extrême qui exclut la multiplication rapide des membres du groupe. Les Chartreux s'appliquent à entretenir une réputation de rigueur radicale devant laquelle s'inclinent tous les autres moines<sup>50</sup>. Le chapitre 80 de

<sup>48</sup> À l'époque médiévale, les Chartreux se sont peu souciés de l'historiographie de leur ordre. Leur principal récit de fondation, relatant l'installation de Bruno et de ses six compagnons au désert de Chartreuse, est inséré dans la *vita* d'Hugues de Grenoble. Le prologue des coutumes, lieu textuel d'ordinaire privilégié pour le récit des origines, ne mentionne pas de « mythe fondateur ».

<sup>49</sup> Mt, 7, 13-14.

<sup>50</sup> Pierre le Vénéralable, ami de Guigues Ier, a consacré un des chapitres de son *De Miraculis* (pourtant rédigé à la gloire de l'ordre de Cluny) à l'ordre cartusien dont il fait l'éloge. cf. Livre II, chap. XXVII : « Il existe en Bourgogne, parmi toutes les professions de l'ordre monastique de notre Europe, une certaine profession plus saine et plus sûre que bien d'autres de ce même ordre monastique (...). Voulant renoncer au monde, mais tirant la leçon de la tiédeur, de la négligence et de la paresse de certains moines du passé, ils prirent leurs dispositions de manière plus prudente pour eux et ceux qui les suivraient dans la voie de Dieu et, avec un coup d'œil sûr, fondèrent un ordre prémuni contre presque tous les pièges de Satan », in PIERRE LE VÉNÉRABLE, *Les Merveilles de Dieu*, Fribourg/Paris, 1992, p. 261-262. De même, la superbe *Lettre d'Or* adressée par Guillaume de Saint-Thierry aux Chartreux du Mont-Dieu prouve la fascination

leur coutumier<sup>51</sup> (*De commendatione solitariae vitae*), consacré à l'éloge de la vie solitaire, se clôt d'ailleurs sur le caractère résolument inaccessible de l'entreprise cartusienne : « Si, en effet, selon la parole du Seigneur, la voie est étroite qui conduit à la vie, et il en est peu qui la trouvent, tandis qu'au contraire celle qui mène à la mort est large et beaucoup la suivent, parmi les instituts de la religion chrétienne (*christianae religionis instituta*), chacun se montre d'autant meilleur et de plus sublime valeur (*melioris et sublimioris meriti*) qu'il admet moins de sujets (*pauciores*), et d'autant moindre et inférieur qu'il en reçoit davantage »<sup>52</sup>.

Loin de s'enorgueillir de nombreuses vocations et de prétendre à l'extension universelle, l'ordre des Chartreux fixe strictement, dès l'origine, le nombre de ses religieux par maison, celui-ci ne devant pas excéder 13 (prieur compris) auxquels viennent s'ajouter 16 convers<sup>53</sup>. Le chapitre 79 des Coutumes, intitulé « Pourquoi ce nombre est-il si petit ? » (*Quare tam parvus sit numerus ?*) justifie l'étroitesse de ce goulot d'étranglement spirituel par l'interdiction absolue de quêter ou de vagabonder hors du désert, autant de « turbulences » qui deviennent incontournables lorsque la communauté, trop importante, ne peut subvenir elle-même à ses besoins. L'autosuffisance ainsi qu'un *contemptus mundi* radical dans un désert « hermétique » constituent donc les valeurs fondamentales de la famille cartusienne, par définition restreinte.

Malgré une conception volontairement resserrée de leur ordre, les Chartreux ont eux aussi développé l'image de l'*arbre-ordo* mais tardivement, pas avant les années 1510. C'est en effet seulement à partir de la fin du XV<sup>e</sup> siècle qu'apparaît au sein de l'ordre un souci historiographique<sup>54</sup> allant de pair avec la volonté de glorifier un fondateur finalement peu connu, dont on a même négligé les reliques<sup>55</sup>.

---

que l'ordre cartusien exerçait sur les autres ordres monastiques. Cf. GUILLAUME DE SAINT-THIERRY, *Lettre aux frères du Mont-Dieu*, Paris, Cerf, SC 223, 1975. On pourrait également citer la très belle description de la Grande-Chartreuse par Guibert de Nogent qui laisse pressentir toute l'estime que cet abbé portait à l'institution cartusienne. Cf. GUIBERT DE NOGENT, *Autobiographie (De vita sua)*, Paris, Les Belles-Lettres, 1981, p. 67-71.

<sup>51</sup> GUIGUES Ier, *Coutumes de Chartreuse (Consuetudines Cartusiae)*, introduction, traduction et notes par un Chartreux, Paris, Cerf, SC 313, 1984.

<sup>52</sup> Éd. citée ci-dessus, p. 294-295.

<sup>53</sup> Cf. *Coutumes de Chartreuse, op. cit.*, chap. 78, p. 284-285. Il faut toutefois signaler que dans les faits, à partir du XIV<sup>e</sup> siècle, le *numerus clausus* fut sinon abandonné du moins multiplié par 2. Des chartreuses doubles virent le jour, à commencer par la Grande Chartreuse reconstruite avec 24 cellules après l'incendie de 1320.

<sup>54</sup> Denis Le Chartreux (+1471) rédige vers la fin de sa vie un *De praeconio sive laude ordinis cartusiensis*. Au cours des mêmes années, le Chartreux Johannes Hagen (+ c. 1475-76) produit le *De laude ordinis cartusiensis*, et l'ex-maître d'université Jakob Le Chartreux (+1465) livre son *De excellencia ordinis cartusiensis*. Ces laudateurs tardifs, qui sont à l'origine du mythe d'un ordre cartusien « indéformable », ont eu un précurseur en la personne de Heinrich Egger de Kalkar (+1408) qui rédigea au début du XV<sup>e</sup> siècle un *Ortus et decursus ordinis cartusiensis* contenant la légende de la rencontre entre Bruno et l'ermite, entrevue qui aurait influencé le choix de vie du fondateur. C'est donc dans les milieux mystiques ou humanistes, ancrés dans les centres urbains ou à leur périphérie, que l'historiographie de l'ordre cartusien s'est élaborée.

<sup>55</sup> Le corps de Bruno (+1101), demeuré en Calabre à la chartreuse de *La Torre*, est tombé dans l'oubli, d'autant plus que ce lieu conventuel fut rapidement occupé par les Cisterciens qui y demeurèrent durant tout le Moyen Âge. Ce n'est qu'en 1514 que les reliques de Bruno furent inventées. Redécouverte du corps et souci historiographique relèvent donc d'une même volonté d'écriture des origines.

## L'arbre cartusien au sein des *statuta*

La première occurrence d'un *arbre-ordo* cartusien se trouve dans l'édition princeps des *Statuta*<sup>56</sup> imprimée à Bâle en 1510 par Jean Amerbach<sup>57</sup>, éditeur humaniste et bienfaiteur de la chartreuse urbaine Val-Sainte-Marguerite sise dans cette même ville<sup>58</sup>. L'image en question correspond à une gravure sur bois réalisée tout spécialement par Urs Graf<sup>59</sup> pour orner les statuts de l'ordre. Elle fut néanmoins réutilisée quelques années plus tard (vers 1515-1516) en première page de la *Vita Beati Brunonis, primi institutoris ordinis cartusiensis*<sup>60</sup> rédigée par François Dupuy, prieur général de l'ordre particulièrement lettré et actif, qui suscita la béatification de Bruno accordée oralement le 19 juillet 1514 par Léon X (l'office en l'honneur de saint Bruno ne fut inséré dans le bréviaire romain que le 17 février 1623, en plein climat de contre-réforme). C'est le même François Dupuy, prieur de la Grande Chartreuse (et donc prieur général de l'ordre) de 1503 à 1521, qui proposa lors du chapitre général de 1509 d'imprimer les textes législatifs de l'ordre auparavant dispersés dans divers manuscrits.

L'ordre cartusien présente en effet la particularité de ne pas posséder de règle à proprement parler. Bruno<sup>61</sup>, l'initiateur d'une *forma vitae* originale oscillant entre érémitisme et cénobitisme, ne composa aucune *regula*. Il fallut attendre Guigues Ier, cinquième prieur de la Grande Chartreuse, pour que les *Consuetudines* soient rédigées (entre 1121 et 1127) entérinant ainsi un mode de vie éprouvé par des générations de moines-ermite<sup>62</sup>. Ces coutumes, mêlant détails pratiques de la vie quotidienne (habit, saignée, tonsure...), prescriptions liturgiques et grands principes spirituels, sont considérées par les chartreux comme leur texte identitaire, fidèle plus qu'aucun autre à « l'esprit » de Bruno. Elles furent néanmoins complétées à plusieurs reprises au cours du Moyen Âge,

<sup>56</sup> Cf. Hubert ELIE, *Les éditions des statuts de l'Ordre des Chartreux*, Lausanne, 1943. Plusieurs exemplaires de l'édition de 1510 sont encore conservés. Pour cette étude ont été consultés deux exemplaires déposés à la Bibliothèque Nationale de Rome (69-2-E-19 et 69-3-D-19) et deux exemplaires conservés à la BNF (Res. H. 371 et Res. H. 412). L'analyse qui suit reprend l'article suivant : Dominique DONADIEU-RIGAULT, « L'arbre 'généalogique' des chartreux dans l'édition princeps des *statuta* (1510) », in *Saint Bruno et sa postérité spirituelle*, Actes du colloque international des 8 et 9 octobre 2001, Institut catholique de Paris, N. Nabert, D. Le Blévec et A. Girard (éd.), Salzbourg (*Analecta cartusiana*, 189), 2003, p. 141-149.

<sup>57</sup> Sur cet imprimeur, voir Albert FLOCON, *L'univers des livres*, Paris, Hermann, 1961, p. 286. H. ELIE, *op. cit.*, p. 11-25.

<sup>58</sup> Sur le phénomène de déplacement des chartreuses du désert vers les villes, voir Gerald CHAIX, « La naissance des chartreuses », in *La naissance des chartreuses*, Actes du VI<sup>e</sup> colloque international d'histoire et de spiritualité cartusiennes (Grenoble, 12-15 sept. 1984), Grenoble, 1986, p. 475-486.

<sup>59</sup> Les travaux de ce graveur sont exposés dans Konrad KOPPE, *Kostbare illustrierte Bücher des 16. Jahrhunderts*, Katalog der Ausstellungen in der National Bibliothek Luxemburg und in der Stadtbibliothek Trier, Dr. L. Reichert Verlag, Wiesbaden, 1995, p. 33-65.

<sup>60</sup> Un exemplaire de cette *vita* provenant de la Grande Chartreuse est conservé à la BM de Grenoble. Voir E. MAIGNIN, *Catalogue des livres et manuscrits du fonds dauphinois de la bibliothèque municipale de Grenoble*, 1906, t. 1, notice 1240.

<sup>61</sup> Sur Bruno, voir A. RAVIER, *Bruno le chartreux*, Paris, 1981 (2<sup>e</sup> édition remise à jour). B. BLIGNY, *Saint Bruno, le premier chartreux*, Rennes, Ouest-France, 1984. G. GIOIA, *L'esperienza contemplativa, Bruno il certosino*, ed. Paoline, 1989. Sur l'iconographie de Bruno, consulter G. LEONCINI, « Considerazione sull'iconografia di san Bruno 'prototipo' del certosino. Un'indagine sulle stampe dal XV al XVII secolo », in *San Bruno e la certosina di Calabria*, Atti del convegno per il centenario della certosina di Serra S. Bruno (sett. 1991), a cura di Pietro De Leo, Rubbettino Editore, Messine, 1995, p. 165-283.

<sup>62</sup> Sur ces coutumes, voir « La doctrine monastique des coutumes de Guigues », par un chartreux de la Grande Chartreuse, *Théologie de la vie monastique*, Paris, Aubier, 1961, p. 485-501.

toujours sous la responsabilité d'un prier général et lors des chapitres généraux. Aussi, l'édition de 1510 se devait d'harmoniser et de réunir plusieurs strates de textes référentiels, quatre exactement : les *Consuetudines cartusiae* de Guigues Ier (1127) ; les *Antiqua Statuta* de Riffier (1259-1271) ; les *Nova Statuta* de Guillaume Raynaldi (1368) ; et la *Tertia Compilatio* de François Dupuy (1509) publiée pour la première fois dans l'édition qui nous intéresse ici. C'est à l'ensemble de ce corpus que s'applique le terme générique de *Statuta*. Dans l'édition de 1510, font suite à cet empilement de textes normatifs un index particulièrement élaboré (*repertorium per ordinem alphabeti*), un répertoire des privilèges accordés à l'ordre, auquel succède immédiatement le bullaire cartusien comprenant 135 privilèges. Enfin, le livre se termine par un répertoire des maisons de l'ordre classées en dix-sept provinces (*Nomina provinciarum et domorum ordinis cartusiensis*).

Au sein de ce volume composite de 312 folios, l'arbre « généalogique » ne fait pas office de frontispice : cette fonction est assurée par une autre gravure sur bois (fol. A. 2r.), une planche intitulée *Origo ordinis cartusiensis* qui présente en neuf scènes la vie de Bruno, de sa conversion à la fondation de la Grande Chartreuse. L'arbre cartusien, lui, apparaît à deux reprises dans le volume : il ouvre d'une part la première des additions, les *Statuta Antiqua* de Riffier, au folio 27v ; il marque d'autre part l'*incipit* du corpus des privilèges, au folio 253v. Cependant, les deux représentations ne sont pas strictement identiques dans la mesure où elles sont encadrées par des bordures différentes. Dans la première image (Fig. 94), l'arbre généalogique est accompagné d'une liste énumérant sans interruption les prieurs généraux, de Guigues Ier à Riffier. La seconde image (Fig. 95), elle, se trouve insérée dans un cadre composé de 17 « portraits » rectangulaires de papes. Ce cadre pontifical est en fait amené à se « désarticuler » : en effet, chacune des petites vignettes qui le composent réapparaît plus loin isolément, au fil du corpus des privilèges, de telle sorte que l'effigie d'un pape donné orne le texte de la bulle que celui-ci a émise. Ainsi, la répétition des images structure la cohérence du livre, en jouant sur le total et parcellaire, sur la série et l'unité.

À cet égard, deux autres images, qui soulignent fortement la composition du volume, doivent être prises en considération. La première (folio 134v) orne la première page des *Statuta Nova* de Guillaume Raynaldi. Elle figure le prier général en docteur, assis sur une imposante cathédre, dans une attitude qui n'est pas sans rappeler l'épisode de Jésus au Temple (Fig. 96). Sur le côté gauche de la gravure se déroule la liste des prieurs généraux, non plus de Guigues Ier à Riffier (comme autour de l'arbre) mais de Riffier à Guillaume Raynaldi. Ce dernier, représenté au centre de l'image, tient sur ses genoux le livre ouvert contenant la nouvelle version adoptée par le définitoire, collège restreint composé de huit moines. Néanmoins, le nouveau document normatif ne prétend nullement supplanter les anciens : sous les pieds du prier général sont entassés les textes référentiels antérieurs formant un véritable socle de tradition dont Raynaldi semble le garant. Une seconde gravure (folio 159v), très proche de la précédente, réitère le même type de scène (Fig. 97). Mais c'est alors François Dupuy, auteur de la *Tertia Compilatio*, qui occupe la cathédre. L'image ouvre précisément le texte de cette ultime mise à jour. François Dupuy n'hésite pas à figurer de son vivant dans le livre imprimé qu'il a lui-même conçu. Assis au centre de l'image, il apparaît comme le continuateur de ses prédécesseurs, le *terminus ad quem* du processus d'aggiornamento.

Ainsi, dans cet ouvrage composite, les gravures et les listes ininterrompues de prieurs généraux qui les bordent ont pour fonction non seulement de marquer

LISTE DES PRIEURS  
DE LA GRANDE  
CHARTREUSE  
DE  
GUIGUES 1er  
A  
RIFFIER.



FIG. 94 - Urs GRAF, "Arbre cartusien", gravure sur bois, *Statuta*, éd. princeps par Jean Amerbach, Bâle, 1510, fol. 27v.



FIG. 95 - Urs GRAF, "Arbre cartusien", gravure sur bois, *Statuta*, éd. princeps par Jean Amerbach, Bâle, 1510, fol. 253v.

**DOMINO**

**R**ector qui p-  
 milla ordio car-  
 tifici. antiqua  
 statuta cõpila-  
 vit: successit in  
 prioratu dom-  
 nus **R**ardus  
 scientia; vita; z  
 fama p̄clarus:  
 quẽ secus eĩ re-  
 guntur domn-  
**W**ilhelm- / vir  
 magne virtutis  
 z religiositatē:  
 post quem p̄-  
 ficatur / dom-  
 nus **B**osoma-  
 gne sanctitatē:  
 q̄ orando susci-  
 tauit mortuus  
 ex casu p̄dificij  
 collapsũ z contra-  
 ctus. huic suc-  
 cessit dominus  
**A**rno / multa  
 sciẽtia et dilere-  
 tiõẽ p̄dicitus:  
 qui amore con-  
 tẽplationis ces-  
 sit: z substituit  
 dominus **J**aco-  
 bus / et ipse vir  
 cõtemplatiu-  
 quo ad sui in-  
 stantiã absolu-  
 to / p̄ficat dom-  
 nus: re z nomi-  
 ne **C**larus. hu-



uo tẽpore monachus qdã / dicitur **J**ohãnes corneti / miraculis clarus. Defuncto dom-  
 no **C**laro / rursus p̄ficat dominus **J**acobus / antea absolutus: qui similiter post mortẽ  
 miraculis viuere cepit. Post hunc rexit cartusã domn-  
**I**gnacius poletti: cui misericor-  
 diam petiti z obditi: successit domn-  
**J**ohãnes hircelli: q̄ cardinalatũ tenuit: z in eccle-  
 sia dei vir similem habuit auctoritate / iusticia z fama. Post hunc succedit dominus **C**li-  
**u** / rinaldi: sciẽtia / moribus / multisq; virtutibus p̄notatus: q̄ sicut cardinalatũ refuta-  
 vit: z in electione summi p̄ntificis vñdecim voces habuit. huic ex cardinalatibus capi-  
 tuli z alius inoua compilauit statuta: per capitulũ generale / anno domini / millesimo tri-  
 centesimo sexagesimo oct: uo / cõfirmata: in tribus partibus ad instar antiquorũ statu-  
 tuorũ comprehensa / vt sequitur.

FIG. 96 - "Définitoire présidé par Guillaume Raynaldi", gravure sur bois,  
 éd. princeps par Jean Amerbach, Bâle, 1510, fol. 134v.



FIG. 97 - "Définitoire présidé par François Dupuy", gravure sur bois, éd. princeps par Jean Amerbach, Bâle, 1510, fol. 159v.

les différentes articulations du codex, mais aussi et surtout d'affirmer la continuité entre les strates successives de textes prenant appui les unes sur les autres. Les images manifestent en quelque sorte l'ossature scripturaire de l'ordre, sa cohérence et sa fidélité au fondateur au fil des mises à jour s'imposant nécessairement au cours des siècles.

## Bruno, racine paternelle effacée de l'ordre cartusien

L'arbre des Chartreux (Fig. 94) puise sa source dans une racine allégorique, le corps de Bruno, point d'origine de toute la ramure. Comme l'arbre bénédictin de Jean de Stavelot (cf. Fig. 88), il s'apparente en cela au « modèle » de l'arbre de Jessé (cf. Fig. 89). Toutefois, l'arbre cartusien ne naît pas d'une plaie (quasiment christique chez Benoît) ménagée dans la chair paternelle : il germe à l'abri des regards, sous la cuculle, vêtement emblématique de l'identité cartusienne. Le point de jonction entre le corps du fondateur et la structure arborée se situe quelque part du côté du cœur paternel.

Si Bruno semble incarner au premier abord l'unique point d'origine de la ramure, il ne constitue pas le seul élément dont l'*arbre-ordo* se nourrit. Le fondateur est partie prenante de tout un environnement qui fait lui aussi fonction de « terreau fertile ». Bruno est en effet allongé sur un sol sauvage et vallonné parcouru par un ruban (une rivière ? un chemin ?) qui ne mène à aucune habitation. Sa couche spirituelle induit ainsi une référence au *désert*<sup>63</sup>, lieu précis où fut instituée la Maison-Mère de l'ordre (la Grande Chartreuse) mais aussi et plus globalement lieu hostile, inaccessible, oublié des hommes, inhabitable et inhabité. Il est remarquable que la ligne d'horizon de ce *locus amoenus* corresponde précisément à la jointure entre une première section du tronc indivisée et le point d'éclosion de la ramure. Symboliquement, l'arbre tire donc sa fertilité et du corps de Bruno, et du *désert* dans lequel celui-ci repose.

Au sein de ce paysage spiritualisé, les deux grandes figures tutélaires de l'ordre, sanctifiées par des auréoles, participent également à l'épanouissement de l'arbre. La Vierge, protectrice spéciale des Chartreux<sup>64</sup>, porte dans ses bras le Fils tandis que Jean-Baptiste, prototype biblique de l'ermite<sup>65</sup>, désigne l'Agneau posé sur le livre, annonçant ainsi le Messie rédempteur destiné au sacrifice. La naissance et la mort, l'alpha et l'oméga encadrent donc, comme deux piliers eschatologiques, le corps horizontal du fondateur. Une complicité particulière pointe entre Jean-Baptiste et Bruno qui semblent partager les mêmes attributs : la mitre et la crosse rejetées aux pieds du fondateur (témoignant de son refus du siège archiépiscopal de *Reggio di Calabria*) et le petit lion<sup>66</sup> tapi tout près du saint ermite (en signe de son séjour au désert) constituent, formellement et

<sup>63</sup> Sur la conception du désert chez les chartreux, voir G. HOCQUARD, « La solitude cartusienne d'après ses plus anciens témoins », in *Bulletin des facultés catholiques de Lyon*, 70, 1948, p. 5-19.

<sup>64</sup> Yves GOURDEL, « Le culte de la très sainte Vierge dans l'ordre des chartreux », in *MARIA, Études sur la sainte Vierge*, T. II, éd. H. Du Manoir, Paris, Beauchesne, 1952, p. 625-678.

<sup>65</sup> La vénération des Chartreux pour Jean-Baptiste est bien sûr liée à son séjour au désert (Luc, 1, 80). Guigues cite ce fondateur lointain au chapitre 80 de ses *Coutumes* (consacré à l'éloge de la vie solitaire). Cf. *op. cit.*, p. 292-293. Lorsque Guigues Ier entreprit la reconstruction de la Grande Chartreuse après l'incendie qui la ravagea, il dédia la nouvelle église à saint Jean-Baptiste.

<sup>66</sup> Le lion sert rarement d'attribut à Jean-Baptiste. Il est d'ordinaire plutôt associé aux ermites de la Thébaïde, tels Paul ou Jérôme. Son « transfert » à la figure du Baptiste renforce encore le parallélisme entre désert d'Égypte (source orientale du christianisme) et désert de Chartreuse.

idéologiquement, un ensemble cohérent évoquant un désir partagé de *fuga mundi*.

Ainsi, contrairement à l'arbre de Jean de Stavelot qui insistait sur l'origine unique, en un seul Père, quasiment christique, de toute la communauté des moines, l'arbre des Chartreux puise sa sève dans un véritable complexe symbolique comprenant bien sûr le fondateur mais aussi le *désert*, la Vierge et Jean-Baptiste.

La notion de *paterfamilias*, très présente dans le monachisme bénédictin, paraît moins affirmée chez les Chartreux. Cette spécificité d'un fondateur relativement peu connoté sur le plan de la paternité spirituelle est à mettre en relation avec la logique même des institutions cartusiennes qui ignorent la figure fondamentale de l'abbé, si prégnante dans le monachisme bénédictin. Chez les moines-ermites, c'est le prieur qui prend la tête de la communauté, en tant que simple père dont le mandat est annuellement remis en cause par le chapitre général. La conception cartusienne du pouvoir amène à repenser les relations de parenté spirituelle qui régissent l'*arbre-ordo* : les religieux émanant des fleurs correspondent davantage aux successeurs de Bruno qu'à des fils en tous points semblables au Père. Si certains portent, comme Bruno, le simple vêtement de laine blanche, d'autres arborent les atours des grands prélats bien que le fondateur ait lui-même jeté à terre ces insignes de vanité. Bruno, contrairement à Benoît (auteur, lui, de la *regula*), n'impose donc pas totalement son image à ses descendants : il se contente d'indiquer la direction à suivre, en levant son index vers le haut de la ramure, comme pour signaler qu'il n'est que le premier des Chartreux. C'est d'ailleurs ainsi que les mots de l'image le qualifient.

### Guigues Ier, le véritable nœud de l'*arbre-ordo*

L'arbre cartusien, porteur de dix bustes posés sur des corolles florales, comprend deux grands types de personnages répartis en deux ensembles comptant le même nombre d'unités : 5 moines en cuculle qui réitèrent, au niveau des branchages, l'image de Bruno ; et 5 dignitaires ecclésiastiques (4 évêques et 1 cardinal) munis de leurs attributs, mitres, crosses épiscopales et chapeau cardinalice. Une troisième catégorie vient recouper ces deux groupes de base : celle de la sainteté. Au nombre de 5 (donc représentant encore une fois la moitié des composantes), les saints, occupant les extrémités des branches, forment l'efflorescence de l'arbre. Bien que la fonction épiscopale soit à cet égard survalorisée<sup>67</sup>, la sainteté concerne toutes les catégories déjà repérées, à savoir un moine, trois évêques et l'unique cardinal. Néanmoins, l'image prend garde de ne pas distinguer cette élite religieuse du reste de la ramure. Les auréoles, exclusivement réservées aux deux saints tutélaires de l'ordre debout au pied de l'arbre, sont volontairement éludées au niveau des branches. Le fondateur n'ayant pas encore été canonisé, il semblait délicat d'afficher explicitement la sainteté de ses descendants sans risquer de déprécier la racine.

Ces différents principes classificatoires, très équilibrés numériquement malgré l'aspect touffu et désordonné de l'arbre, se combinent pour dessiner une progression allant de l'humble Chartreux couché à même le sol au cardinal sanctifié ornant le sommet de la ramure. Sur cette ligne axiale prend place un autre personnage tout spécialement rattaché au fondateur par une sorte de

<sup>67</sup>. Il est à noter que de 1132 à 1248, tous les évêques de Grenoble furent des chartreux. Cf. B. BLIGNY (dir.), *Histoire du diocèse de Grenoble*, Paris, 1979. Sur la sainteté des évêques au Moyen Âge, voir André VAUCHEZ, *La sainteté en Occident aux derniers siècles du Moyen Âge d'après les procès de canonisation et les documents hagiographiques*, Rome, 1981, p. 329-364.

« cordon ombilical » qui lui est propre, supposant un rapport exclusif avec Bruno. Il s'agit de Guigues Ier, l'auteur des *Consuetudines*, qui fixa par écrit la *forma vitae* du premier des chartreux. C'est à partir de ce moine-fleur (vêtu exactement comme Bruno) que toute la structure arborée prend son essor : les deux premières branches latérales se séparent au niveau du pédoncule de sa fleur ; les deux branches médianes partent l'une de son épaule, l'autre de sa tête ; et la *virga* poursuit son ascension à partir du capuce, en se subdivisant au-dessus du cartouche qui porte son nom.

L'image fait donc coïncider la consignation des usages cartusiens avec l'extension de l'*ordo*. La rédaction des coutumes constitue en effet à la fois la cause et la conséquence de la propagation de l'ordre. Le généralat de Guigues Ier connut une éclosion de fondations puisque pas moins de 7 chartreuses virent alors le jour, pour la plupart situées aux environs du désert initial : Portes (Ain) en 1115 ; Les Ecouges (Isère), Durbon (diocèse de Gap), Sylve-Bénite (Isère) et Meyriat (Ain) en 1116 ; Arvières (Ain) en 1132 ; et Mont-Dieu (Ardennes) en 1136<sup>68</sup>. Cette « démultiplication » rapide de la maison-mère rendit impérieuse une démultiplication parallèle du texte fondateur afin de garantir la stabilité et l'orthodoxie d'un choix de vie original. L'écrit prit une importance d'autant plus capitale dans l'extension de l'ordre que, le nombre de religieux par chartreuse étant réglementé, les nouvelles fondations se formaient rarement par essaimage. C'est donc d'abord et avant tout le texte des *Consuetudines*, réclamé par plusieurs prieurs n'ayant jamais vécu à la Grande Chartreuse, qui créa le lien essentiel entre les maisons, générant ainsi la structure organique de l'ordre embryonnaire. Ainsi, l'image consacre, au sein de la ramure, le rôle crucial de Guigues Ier qui, en mettant par écrit l'*habitus* cartusien, permit la construction du réseau monastique. Le cinquième prieur incarne, plus que Bruno, le point de rayonnement et d'articulation de l'ordre. Il est le véritable pôle autour duquel l'ordre se noue. Entre lui et le fondateur, les prieurs intermédiaires (à savoir Landuin, Pierre Ier et Jean Ier) ont été évincés par l'image dans la mesure où ils n'ont pas contribué à fixer sur le parchemin la mémoire de Bruno. Même si ses compagnons de désert ne le qualifièrent pas explicitement de « père », Guigues Ier fut néanmoins vénéré dans l'ordre pour avoir « formé des fils » et « écrit la règle ». C'est du moins ce que nous apprend son éloge<sup>69</sup> inséré dans la vie de saint Anthelme, son successeur indirect, figurant lui aussi sur les branches de l'arbre.

## L'arbre-ordo et ses trois facteurs d'unité

L'évocation du livre comme principe unitaire de l'ordre cartusien se retrouve, disséminée, ici et là, dans toute la ramure, comme pour réaffirmer à tous les étages l'ossature scripturaire. Juste au-dessus de saint Jean-Baptiste, Riffier, encapuchonné à l'instar de Guigues et de Bruno, figure dans les branches en tant que rédacteur de la première refonte, les *Antiqua Statuta*, mise au point dans les années 1260. Guillaume Raynaldi, lui, l'auteur de la seconde remise à jour (les *Nova Statuta*) entérinée par le chapitre général de 1368, prend place juste devant Riffier. Il porte également la cuculle, mais le capuchon en est abaissé, comme pour suggérer une légère modification dans la continuité.

<sup>68</sup> Sur l'histoire de toutes ces chartreuses et leur configuration, voir Jean-Pierre ANIEL, *Les maisons des chartreux des origines à la chartreuse de Pavie*, Paris, Arts et Métiers Graphiques, 1983.

<sup>69</sup> Cf. *Lettres des premiers chartreux*, I, Paris, Cerf, SC 88, 1988, p. 101.

Outre l'allusion aux coutumes périodiquement renouvelées, l'institution du chapitre général, en tant qu'organe collectif du pouvoir, est mise à l'honneur dans la structure arborée. Au-dessus de la Vierge, placé de façon symétrique par rapport à Riffier, se trouve Basile, prieur général de 1151 à 1174. Lors du chapitre général de 1155, qui rassembla pour la première fois tous les prieurs de chartreuses (soit 15 supérieurs), il renforça le pouvoir de cette assemblée en modifiant sa fréquence : dorénavant, le chapitre général ne se réunit plus tous les deux ans mais annuellement. De plus, il légiféra sur le rôle du définitoire, conseil restreint composé de huit membres élus, mêlant simples moines et prieurs. Cet organe temporaire (figurant sur les Figs. 96 et 97) se vit alors confier tous les ans, durant la durée du chapitre général, l'autorité suprême de l'ordre. Les décisions importantes prises pendant les trois jours d'assemblée (et notamment les modifications des textes normatifs) reposent donc sur un mini-collège renouvelé chaque année, et non sur les seules épaules du prieur général. Ainsi, Basile conféra au chapitre général tout son sens, celui d'une gestion partagée de l'ordre.

Placé très au-dessus de Basile, mais du même côté, un autre moine-fleur, nommé *Sanctus Anthelmus Episcopus*, fait lui aussi référence à cet organe collectif du pouvoir. Il s'agit d'Anthelme de Chignin<sup>70</sup>, successeur de Guigues Ier à la tête de l'ordre et bientôt évêque de Belley. C'est lui qui réunit pour la première fois le chapitre général, en 1140. Lors de cette assemblée inaugurale, qui comptait alors seulement six prieurs, le monastère de la Grande Chartreuse fut déclaré *Mater et nutrix* et son supérieur « prieur général » de l'ordre. Le rôle d'Anthelme dans la structuration d'un ordre encore à ses prémices s'avère donc essentiel : non seulement il le dota d'un principe de gouvernement à la fois fort et représentatif, mais encore il renforça le mythe du *locus* originel, la Grande Chartreuse demeurant le pôle référentiel de toutes les maisons à venir. On doit d'ailleurs à saint Anthelme la reconstruction de la maison mère après l'avalanche de 1132.

Bien qu'intrinsèquement lié aux débuts de l'histoire de l'ordre, Anthelme occupe, au sein de la ramure, une position très éloignée du fondateur et même de Guigues Ier, puisqu'il prend place tout en haut de l'image. Ce qui pourrait passer pour une incohérence spatio-temporelle révèle le principe organique de l'*arbre-ordo*. La logique qui régit les branchages n'est pas celle d'un arbre généalogique ordonnant, comme il se doit, les générations par paliers temporels successifs : l'élévation vers la sainteté, allant de pair avec l'accession à de hautes charges ecclésiastiques, s'avère la véritable dynamique de cette structure monastique<sup>71</sup>.

Les Chartreux peuplant la ramure sont enfin sélectionnés en fonction d'un troisième critère : celui de leur implication dans le Grand Schisme qui déchira l'Église d'Occident au XIV<sup>e</sup> siècle<sup>72</sup>. Cette problématique se situe au cœur de l'arbre puisqu'elle concerne les deux personnages centraux, *Gosvinus* et

<sup>70</sup> Sur ce personnage, voir B. BLIGNY, « Saint Anthelme de Chignin, moine et évêque », in *Saint Anthelme, chartreux et évêque de Belley* (dir. L. Trenard), Belley, 1979, p. 221-237.

<sup>71</sup> Déjà, Guigues II (+1188), au chapitre XV de sa *Scala claustralium*, considérait comme excusable l'abandon de l'union mystique avec Dieu au désert pour servir l'Église lorsque la charge ecclésiastique était imposée par la hiérarchie, cf. GUIGUES II LE CHARTREUX, *Lettres sur la vie contemplative, douze méditations*, Paris, Cerf, SC 163, p. 43-44.

<sup>72</sup> Sur les répercussions du Grand Schisme dans l'ordre des chartreux, voir Bernard BLIGNY, « La Grande Chartreuse au temps du Grand Schisme et de la crise conciliaire », in *Bulletin de l'Académie delphinale*, 9<sup>e</sup> série, Janv./Févr. 1993, p. 1-16. Sylvain EXCOFFON, « En marge du Grand Schisme : prieurs et chapitres généraux des Chartreux (1378-1422) », in *Crises et ruptures en Chartreuse (XIV-XV<sup>e</sup> siècles)*, Actes du colloque international d'Histoire et de Spiritualité cartusiennes (Chartreuse de Glandier, 15-18 sept. 1994), *Analecta Cartusiana*, nouvelle série, t. VI, 1994, p. 21-35.

*Guillaume Raynaldi*. Goswin Comhair, nommé évêque de Skalhott (en Islande) en 1435, fut des années durant moine à la chartreuse de Zelem (province de Brabant), célèbre pour ses prises de position virulentes en faveur de Rome. Au contraire, *Guillelmus* incarne, lui, l'option avignonnaise. Les deux « frères ennemis » se trouvent donc en quelque sorte réunis, au cœur de l'arbre, par l'enchevêtrement des branches et des feuillages. De même, Étienne Maconi, *Sanctus Stephanus*<sup>73</sup>, en prière au sommet de la ramure, est connu pour avoir été le secrétaire de Catherine de Sienne œuvrant sans relâche pour recoudre la tunique d'un ordre cartusien tiraillé entre deux obédiences : globalement, les chartreuses d'Italie, d'Angleterre et d'Allemagne obéissaient au Saint-Siège romain (occupé alors par Urbain VI) tandis que les établissements de France, de Catalogne et de Castille reconnaissaient comme chef de l'*Ecclesia* Clément VII, installé en Avignon. La réconciliation de l'ordre étant finalement réalisée en 1410, Étienne Maconi finit sa vie à la chartreuse de Pavie, en tant que prieur.

C'est le cardinal Nicolas Albergati<sup>74</sup>, occupant dans l'arbre cartusien la place qu'occupe le Christ dans l'arbre de Jessé, qui manifeste avec éclat la réintégration totale de l'ordre dans l'Église romaine. Ami d'Eugène IV, évêque de Bologne et visiteur des chartreuses d'Italie, il se fit le défenseur de la suprématie romaine contre le conciliarisme. Le fait qu'il trône au sommet de l'arbre transfère d'une certaine façon à la structure cartusienne l'unité retrouvée de l'Église catholique.

Enfin, deux personnages, tous deux évêques, tous deux sanctifiés et tous deux nommés *Hugues* encadrent de façon spéculaire l'arbre cartusien sans qu'il soit possible de les distinguer. L'un correspond à Hugues de Grenoble ; l'autre à Hugues de Lincoln.<sup>75</sup> Le premier, bien que n'ayant jamais pris l'habit cartusien, est intégré à l'historiographie de l'ordre dans la mesure où il offrit à Bruno et à ses premiers compagnons le désert de Chartreuse en 1084. À ce titre, il est considéré comme le co-fondateur de l'ordre, d'autant plus que l'*exordium* cartusien est relaté dans la *vita* d'Hugues de Grenoble rédigée par Guigues Ier en personne. Le second, canonisé par Honorius III en 1220, prit la direction de l'importante chartreuse de Witham, protégée par le roi d'Angleterre Henri II. Les deux *Hugues*, gloires précoces de l'ordre (à une époque où Bruno n'est pas encore canonisé), sont fréquemment associés dans les représentations cartusiennes qui jouent de leur homonymie en les figurant en miroir<sup>76</sup>.

Au total, l'arbre des Chartreux, spécialement élaboré pour illustrer la première édition imprimée des *Statuta*, cherche à prouver davantage la cohérence de l'ordre au cours de l'histoire qu'une fidélité figée au fondateur. La ramure insiste sur la lente évolution du texte identitaire comme facteur d'unité fondamentale. Cette sédimentation des différentes strates scripturaires acquiert dans l'ordre cartusien une importante capitale dans la mesure où le fondateur n'a pas rédigé de sa main la *regula*. L'image a pour objectif de démontrer la filiation spirituelle à travers la consignation puis la diffusion d'un texte originel écrit par un « second » père. Le chapitre général constitue le deuxième paramètre conférant à l'ordre (et à l'arbre) sa cohésion, en assurant la gestion collégiale du tout. Enfin, le risque le plus important de dissension interne, le Grand Schisme,

<sup>73</sup> G. LEONCINI, « Un certosino del tardo medioevo, dom Stefano Maconi », in *Die Ausbreitung kartäusischen Lebens und Geistes im Mittelalter*, II, Salzbourg, 1990 (*Analecta cartusiana*, 63), p. 54-107.

<sup>74</sup> Cf. P. de TÖTH, *Il beato cardinale Nicolo Albergati e i suoi tempi, 1375-1444*, Acquapendente, 1934.

<sup>75</sup> Sur Hugues de Lincoln, voir H. LEYSER « Saint Hugh of Lincoln », in *Analecta cartusiana*, nouvelle série, t. III, n°5, janv.-juin 1991, p. 63-70.

<sup>76</sup> C'est le cas du panneau anonyme conservé au musée Wallraf Richartz de Cologne (WRM 153) qui représente la Vierge au manteau abritant l'ordre cartusien. Cf. Fig. 24.

qui traversa l'Eglise mais aussi tous les ordres religieux, se trouve jugulé par les ramifications à la fois souples et complexes faisant cohabiter en une même structure les défenseurs d'obédiences opposées. La réunification de l'Eglise romaine se confond alors avec la *reconciliatio* de l'ordre cartusien, présidé par un cardinal italien. La guirlande de papes encadrant *in fine* le deuxième arbre (Fig. 95) confirme la pleine réinsertion de cet ordre dans l'Eglise institutionnelle. Les nombreux prélats ornant le sommet des branches sont alors à comprendre comme l'expression d'un dynamisme interne à la *familia* et non comme une contradiction spirituelle entre le haut et le bas. Le schéma arboré, reliant par le biais d'une seule et même tige Bruno à Nicolas Albergati, permet subtilement de glorifier le renoncement du fondateur aux hautes charges épiscopales tout en magnifiant les Chartreux qui ont su intégrer la hiérarchie ecclésiale. La gravure cherche à justifier qu'il est possible d'assumer pleinement sa vocation de Chartreux en dehors du désert, à une époque où nombre d'évêques émanent des rangs cartusiens. Les insignes du haut clergé ne supplantent d'ailleurs pas la cuculle, portée par l'ensemble des moines-fleurs : crosses et mitres viennent se surimposer au scapulaire blanc et rugueux des origines, que même le cardinal, siégeant au sommet de l'arbre, conserve sur ses épaules.

Cet arbre dit « "généalogique" » n'en est donc pas un dans la mesure où son principe n'est pas fondé sur la succession des générations de moines. Son propos est plutôt d'affirmer, tout au long de quatre siècles d'histoire, une fidélité non sclérosante à Bruno dont les traits paternels, discrets, ont été dessinés *a posteriori*.